



1. Mise en place

La formule mise en place la saison précédente pérennise le brassage jeune en un nombre réduit de dates, pour lancer les championnats dès l'automne, mais aussi toujours permettre les engagements plus tardifs. Le terme d'engagement d'une équipe se doit de refléter au mieux la réalité des clubs.

Les difficultés surviennent dès qu'il peut être confondu avec « préinscription » ou « option ».

Des aménagements spécifiques auront encore mieux favorisé l'intégration de toutes les équipes engagées, même tardivement, pour que chacune puisse disputer un maximum de rencontres. La préoccupation initiale demeure de pouvoir jouer autant que possible, incertains des aléas qui allaient être rencontrés.

La commission fonctionne surtout au quotidien grâce à la pertinence et à la compétence de Chantal Roche, au service des clubs, et qui sait toujours répondre à leurs interrogations et demandes pour les aiguiller du mieux possible.

L'équipe qui m'accompagne poursuivait son engagement avec le retour des compétitions. La COC reste d'ailleurs ouverte aux bénévoles soucieux d'y participer, surtout pour assurer au mieux une représentativité de l'ensemble des bassins de vie de l'immense territoire de notre ligue AURA et garantir l'équilibre de nos compétitions.

2. Bilan

Equipes et rencontres

Catégorie	Sexe	Niveau	Poules		Équipes		Matches		2021/2022
			1	2	1	2	1	2	Équipes
Prénational	M	Exc	2		24		264		-
Excellence	M	Exc	3		36		396		-
Honneur	M	Exc	3		34		354		-2
Prénationale	F	Exc	4		48		528		+4
Nationale 3	F	Exc	2		24		264		-
Division 1	M	Div	6		72		792		+2
Division 2	M	Div	8		89		910		-
Division 1	F	Div	9		95		992		+2
m18	M	Exc	11	4	61	24	282	120	+2
m17	M	Exc	3	3	18	18	90	90	-2
m15	M	Exc	12	4	68	24	320	120	+12
m13	M	Exc	10	4	57	24	270	120	+11

m18	F	Exc	8	4	41	23	170	110	-3
m16	F	Exc	3	3	18	18	90	90	-1
m15	F	Exc	7	4	38	24	170	120	+4
m13	F	Exc	6	3	32	18	142	90	+11
m18	M	Div	12	22	90	131	306	650	+15
m15	M	Div	20	31	131	182	446	890	+12
m13	M	Div	27	36	172	210	579	1020	+29
m18	F	Div	11	12	52	71	153	350	+7
m15	F	Div	10	16	69	91	227	430	+1
m13	F	Div	17	20	97	117	303	570	+15
Total			362		1397		12818		+90
			poules		équipes		matches		équipes*

Tableau 1 : État des engagements et déroulé des championnats par catégorie et niveau

La hausse des licenciés cette saison aura impacté le nombre d'équipes engagées, 90 supplémentaires, principalement parmi les adolescents. Près de 13000 matches auront pu se dérouler, soit 1000 de plus que l'an passé. Une trentaine d'équipes se sont engagées entre les 2 phases des championnats jeunes.

*Le niveau -16M Division n'a pas été reconduit.

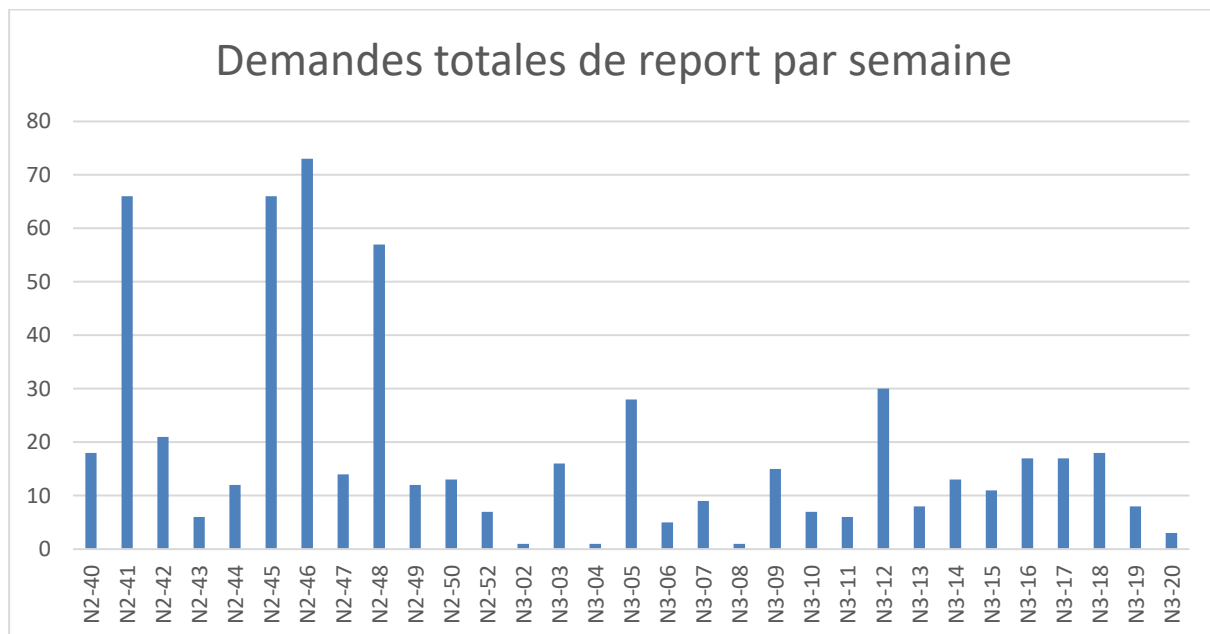


Tableau 2 : Répartition des demandes de report par semaine

Les reports et inversions ont concerné environ 600 rencontres soit 4 fois moins que l'an passé. 1900 demandes de reports ont été traitées avec la répartition présentée ci-dessus, ce qui fait apparaître certaines difficultés en début de saison, mais aussi les échanges nécessaires et réaménagements induits par une demande sur une seule rencontre donnée. Le déroulement relatif de la seconde partie de saison valorise le calendrier établi, et les options proposées. Dans une mesure moindre et de

manière plus homogène, quelques reports sont le fait virtuel de la grille de championnat adoptée (cf. semaine 52) en brassage jeune.

600 demandes d'inversion ont été traitées, avec une répartition homogène par catégorie et date concernée, bien souvent par paire aller-retour lorsque le calendrier le permettait. La hausse (+50%) reflète l'utilité de cette option et l'anticipation dont ont fait preuve les clubs demandeurs.

Conventions

Les dossiers de conventions entre clubs ont été traités conjointement avec la commission Statuts & Règlementation pour leur intégration en championnat.

Catégorie	Div. F	Exc. F	Div. M	Exc. M
+16	11 (13)	10 (14)	11 (12)	7 (6)
-16/-17	-	11(6)	0 (4)	8 (8)
m13	18 (12)	6 (4)	14 (15)	5 (6)
m15	17 (15)	3 (5)	20 (20)	9 (9)
m18	13 (16)	6 (4)	25 (16)	5 (5)
Total	59 (56)	36 (38)	70 (67)	34 (34)

Tableau 3 : Répartition des équipes engagées en convention cette saison (et saison passée)

Si la répartition demeure homogène et la tendance stable, une proportion très significative concerne les voies d'accès au niveau national, en tenant compte de l'ensemble du parcours de formation des jeunes joueurs. En division, les conventions -18M sont toutefois bien plus nombreuses que l'an passé.

Dérogations / Mixité

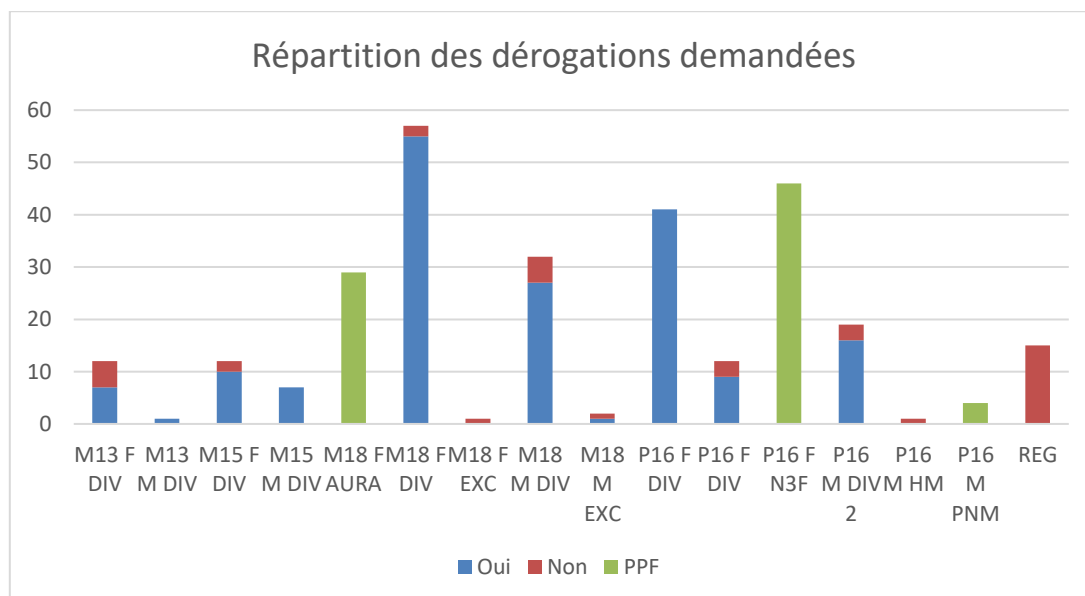


Tableau 4 : Répartition des demandes traitées de dérogation



Les autorisations au niveau régional ne concernent que les athlètes du PPF. Pour les listes d'excellence dont l'autorisation n'est accordée qu'au niveau national, les athlètes ne peuvent pas évoluer au niveau territorial (colonne REG).

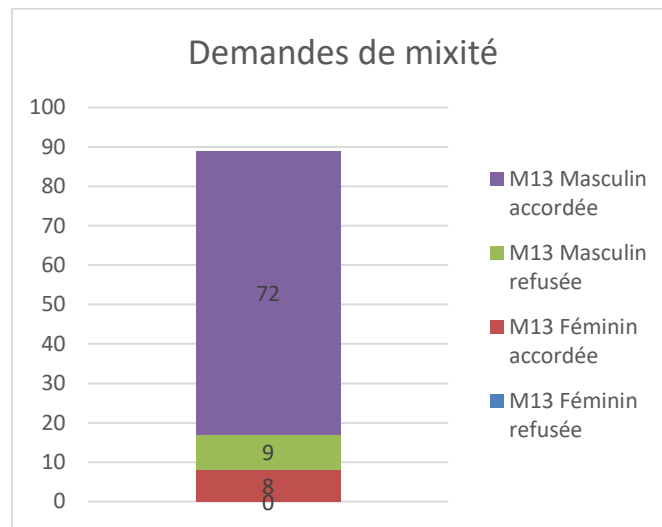


Tableau 5 : Répartition des demandes reçues de mixité

La commission a traité 300 demandes de dérogation (autant l'an passé) et 90 demandes de mixité (98 l'an passé). Merci à Mélanie de Jésus pour son implication précieuse sur le sujet avec Gérald Theate. Les demandes reçues apparaissent mieux appropriées, d'où la proportion de refus encore réduite.

Homologation des rencontres

Forfaits isolés					Pénalités Sportives				
Catégorie	Div. F	Exc. F	Div. M	Exc. M	Cat	Div. F	Exc. F	Div. M	Exc. M
-16/-17	-	1 (0)	(1)	0 (2)	-16/-17	-	2 (7)	(1)	1 (1)
m13	17 (24)	1 (4)	31 (66)	2 (7)	m13	17 (30)	1 (1)	36 (40)	2 (5)
m15	12 (18)	3 (1)	16 (44)	3 (3)	m15	7 (21)	1 (6)	20 (27)	7 (3)
m18	17 (21)	6 (2)	18 (22)	2 (2)	m18	22 (16)	3 (6)	32 (12)	9 (9)
p16	28 (31)	11 (10)	39 (50)	10 (14)	p16	21 (14)	1 (3)	32 (25)	5 (7)
Total	74 (94)	22 (17)	104 (183)	16 (28)	Total	67 (81)	8 (23)	120 (105)	24 (25)

Tableau 6 : Répartition des rencontres forfaits et pénalités

Les extractions Gesthand ont favorisé le traitement et de la remontée des vérifications sur feuille de match afin d'homologuer les rencontres. 193 d'entre elles ont fait l'objet d'un forfait isolé, soit une baisse d'un tiers, tandis que 219 étaient perdues par pénalité, une quantité stable.

Les 13000 rencontres ont par ailleurs généré quasiment autant d'anomalies et de vérifications, pour n'en notifier qu'une minorité aux clubs 750 soit près d'un quart de moins que la saison précédente. La plupart de ces notifications demeurent cependant corrigibles, voire évitables, au moyen d'une vérification de la FDME préalablement à la rencontre.

Les notifications ont autant que possible été adressées aux clubs concernés dans la semaine, principalement afin d'en éviter au maximum la répétition.

50 notifications complémentaires concernent des doublages non autorisés, la participation sur une même semaine de compétition à 2 rencontres de championnat au sein de 2 équipes différentes. Dans la plupart des cas, l'erreur s'évite si l'officiel responsable s'assure de l'identité des joueurs.

Anomalies Sportives					Anomalies Administratives				
Catégorie	Div. F	Exc. F	Div. M	Exc. M	Cat	Div. F	Exc. F	Div. M	Exc. M
M13	44 (28)	2 (7)	88 (57)	2 (13)	M13	12 (20)	5 (0)	39 (27)	5 (6)
M15	9 (59)	6 (13)	23 (39)	6 (8)	M15	17 (15)	5 (3)	22 (22)	4 (7)
M16/M17	(0)	4 (8)	(3)	(1)	M16/M17	(0)	3 (1)	(3)	4 (1)
M18	33 (69)	3 (10)	47 (22)	9 (16)	M18	10 (15)	2 (4)	17 (18)	6 (10)
P16	27 (20)	4 (3)	36 (50)	5 (9)	P16	4 (15)	32 (42)	20 (23)	178 (186)
Total	113 (176)	19 (41)	194 (171)	23 (47)	Total	43 (65)	47 (50)	98 (93)	197 (210)

Tableau 7 : Répartition des anomalies sportives et administratives

Il est fréquent de retrouver plusieurs anomalies sur une seule FDME.

Une douzaine d'équipes ont été contraintes de déclarer forfait général (dont 2 lors de la 1^{ère} phase). Les déclarations récentes sont majoritairement expliquées par le cumul des forfaits isolés, les plus anciennes étaient davantage des conséquences d'effectifs restreints. Aucune équipe n'a cumulé trop de pénalités sportives.

Catégorie	Div. F	Exc. F	Div. M	Exc. M
+16	1 (2)	(1)	6 (4)	1 (1)
-16/-17		(1)	(1)	
m13	2 (2)	1	(4)	
m15	1 (2)	1	(5)	(1)
m18	(4)		(2)	
Total	4 (10)	2 (2)	6 (16)	1 (2)

Tableau 8 : Répartition des équipes forfait général

Cette donnée était la plus tardive à survenir la saison passée. Le délai d'impression est susceptible d'en altérer davantage la pertinence.

Fonctionnement

Les réunions ont pu concerner l'élaboration des championnats, le traitement des rencontres, puis l'évolution possible du projet. La coordination avec les autres commissions et services concernait par exemple la CTA pour les arbitrages reportés ou le suivi des décisions, l'évènementiel pour les finalités, la discipline et la CRL pour le suivi des décisions ayant un impact sur les championnats, l'ETR et l'ITFE pour les évolutions possibles du projet autant que l'élaboration des calendriers.

La vérification des FDME nécessitait un point bimensuel, traitant aussi des sollicitations de clubs.



La COC s'est pleinement réunie à 3 reprises d'abord pour préparer la saison en cours, puis à l'interphase, ensuite en prévision d'abord des finalités, et de l'intersaison. Des réunions de travail thématiques ont naturellement complété ces points réguliers.

Par ailleurs la COC fédérale a tenu quelques points d'information et d'échange entre les COC régionales et ses membres.

3. En somme

La saison entamée dès septembre se termine à présent par un format inédit de finalités jeunes, qui permet une participation mieux répartie de l'ensemble des clubs du territoire AURA.

Poursuivre notre développement commun permet d'anticiper les évolutions futures pour mieux les adapter à l'intérêt général.

Vos observations faites et remontées nous permettront, je l'espère, d'en améliorer la qualité de l'organisation.

Bel été à chacun d'entre vous.

Florian Moreau, Président de COC

